



BUSINESSatOECD

THE BUSINESS AND INDUSTRY ADVISORY COMMITTEE

Déclaration de *Business at OECD* (BIAC) à l'intention des Ministres

*Principales recommandations des milieux
d'affaires pour des économies ouvertes et
des sociétés inclusives*

Business at OECD (BIAC) est la voix des milieux d'affaires à l'OCDE. Depuis 1962, nous prôtons des politiques permettant aux entreprises de toutes tailles de contribuer à la croissance, au développement économique et à la prospérité. Par l'intermédiaire de *Business at OECD*, les fédérations nationales d'entreprises et d'employeurs, ainsi que leurs membres, font bénéficier l'OCDE et les pouvoirs publics de leur expertise, au profit de la compétitivité économique, d'un meilleur climat des affaires et de meilleures conditions de vie.

L'intérêt et les effets de la mondialisation font débat dans tous les pays de l'OCDE. Les milieux d'affaires et les cercles politiques se montrent de plus en plus critiques, ce qui accroît les incertitudes quant aux conséquences des mutations technologiques rapides. Cette évolution appelle, à l'évidence, à anticiper pour garantir une prospérité durable aux pays membres comme aux pays non membres de l'OCDE¹.

On constate que les économies ouvertes, qui reposent sur des chaînes de valeur mondiales, sur l'investissement et sur la circulation des personnes et des idées innovantes, créent des emplois et améliorent les conditions de vie du plus grand nombre. Les milieux d'affaires reconnaissent qu'il faut améliorer le processus et la perception de la mondialisation, et saisir les opportunités et les avantages offerts par la transformation numérique. Sur le long terme, les pays ne pourront promouvoir l'ouverture économique que si leurs politiques intérieures leur permettent de préparer leur population au changement et aux bouleversements en améliorant ses compétences et en lui offrant les moyens de participer davantage à la vie économique.

Dans un monde ouvert, la protection de l'environnement et la gestion des ressources essentielles, telles que l'eau, la terre et les océans, sont des responsabilités partagées, et les entreprises doivent être considérées comme des partenaires pour le développement de solutions. Par les analyses et les informations qu'elle fournit, l'OCDE peut appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat, et ces travaux devraient rester prioritaires.

Le double défi qui se pose aux décideurs est clair : renforcer la croissance tout en élargissant la participation économique. En agissant sur ces deux fronts, dans le cadre du développement durable, ils amélioreront la pratique et la perception de la mondialisation. Soucieux de contribuer à cet effort, *Business at OECD* formule des recommandations pratiques à l'intention des ministres.

1. Améliorer l'environnement des affaires et cartographier la compétitivité

L'an dernier, les ministres de l'OCDE se sont engagés à « promouvoir des mesures visant à garantir aux entreprises des conditions de concurrence équitables en évaluant les facteurs qui influent sur le bon fonctionnement des marchés »². Cependant, malgré cet engagement, les autorités nationales semblent de plus en plus réticentes à lancer des réformes qui amélioreraient pourtant la productivité et la résilience de nos économies. En fait, le rythme des réformes structurelles ralentit depuis deux ans et est désormais aussi lent qu'avant la crise financière³. Dans le même temps, les obstacles à l'entrée sur les marchés intérieurs et internationaux augmentent. Or, tous ces facteurs menacent de saper encore plus la compétitivité de nos économies.

Pour inverser cette tendance, et pour soutenir des réformes nécessaires et urgentes, l'OCDE devrait compiler et publier chaque année un nouvel indicateur : le **Better Business Index**. Ce dernier doit mesurer

¹ [Business at OECD \(2016\), Déclaration à l'intention des Ambassadeurs de l'OCDE : Un monde ouvert au commerce, à l'investissement et à l'innovation.](#)

² Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 1-2 juin 2016 : *Déclaration sur le renforcement de la productivité au service de la croissance inclusive*

³ OCDE (2017), *Réformes économiques 2017 : Objectif croissance*, Éditions de l'OCDE, Paris.

le cadre et la coopération transfrontière en matière de réglementation, l'ouverture aux investissements, les politiques en matière d'innovation, la « certitude fiscale », l'accès aux compétences et à l'éducation, la qualité de l'infrastructure et d'autres critères qui favorisent une croissance durable du secteur privé. Forte de sa vaste expertise interdisciplinaire, seule l'OCDE est à l'évidence en position d'élaborer un tel indicateur.

Les gouvernements ont besoin au plus vite des informations que cet indicateur peut leur donner. En effet, pour que les entreprises innovent et créent des emplois, il faut une réglementation efficiente et proportionnée, tant sur les marchés des produits que sur le marché du travail, qui stimulera la concurrence et la compétitivité. La création d'emplois ne devrait pas être entravée par des coûts non salariaux excessifs ou par une législation sur la protection de l'emploi trop rigide. La réglementation ne devrait pas non plus empêcher indument la création ou la fermeture d'entreprises.

Les pays doivent donc s'engager plus résolument à coopérer en matière de réglementation et à adopter les bonnes pratiques réglementaires, d'autant que « seul un tiers des pays de l'OCDE s'est doté d'une politique explicite de coopération réglementaire internationale »⁴. Les gouvernements devraient *in fine* adhérer au principe de proportionnalité sur l'ensemble du cycle législatif et réglementaire. L'indicateur *Better Business Index* permettrait de resserrer les liens entre ces aspects et de promouvoir des mesures bénéfiques à la croissance.

2. Instaurer un environnement qui permettra aux entreprises de tirer parti des échanges et de l'investissement dans des conditions de concurrence équitables

Business at OECD souligne le rôle vital des institutions multilatérales telles que l'OCDE et l'OMC, qui œuvrent à l'amélioration de la gouvernance de nos économies et du commerce international. Il faut profiter de la récente entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges pour réduire les formalités administratives aux frontières et créer des emplois grâce au commerce mondial. L'OCDE détient également des informations essentielles sur l'importance des chaînes de valeur mondiales pour la productivité et la croissance de nos économies. Or, on constate qu'entre octobre 2015 et mai 2016, les pays du G20 ont mis en œuvre pas moins de 145 nouvelles mesures de restriction des échanges⁵.

La multiplication des mesures protectionnistes, en particulier des obstacles non tarifaires, et la rhétorique anti-échanges font peser une grave menace sur les biens et les services qui transitent par les chaînes de valeur mondiales⁶. Cela risque d'affaiblir la contribution des échanges et des investissements à la création d'emplois, à la croissance intérieure et à l'innovation.

Les milieux d'affaires ont identifié les domaines dans lesquels il est possible d'agir immédiatement, à commencer par le commerce numérique, les échanges de services et la circulation des hommes et des

⁴ OCDE, *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2015*, p. 17.

⁵ <http://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/15th-G20-Report.pdf>

⁶ Les obstacles non tarifaires qui augmentent sont la localisation de données, les restrictions à la libre circulation des hommes et des femmes d'affaires et les mesures protectionnistes visant le commerce des services.

femmes d'affaires⁷. En s'appuyant sur ses travaux antérieurs consacrés à la localisation forcée, qui montrent que les échanges et la croissance intérieure pâtissent des restrictions, l'OCDE devrait s'intéresser en priorité à ces nouveaux obstacles.

Dans ce contexte, le *Cadre d'action pour l'investissement* de l'OCDE revêt une importance fondamentale et nous invitons les pouvoirs publics à suivre ses orientations avec une détermination accrue. S'ils veulent instaurer un climat d'investissement qui favorisera une croissance durable, les gouvernements doivent adopter ce cadre rapidement et rigoureusement. L'OCDE doit par ailleurs veiller à ce que sa mise en œuvre fasse l'objet d'un suivi. Les *Codes de la libération des mouvements de capitaux*, élaborés par l'OCDE et en cours de révision, devraient inciter tous les pays à supprimer les restrictions.

Dans le même temps, les entreprises entendent participer activement à la mise en application, large et effective, des *Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales* et de la *Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption*. Nous soutenons également d'autres efforts de communication en direction des pays non adhérents qui permettront d'instaurer des conditions de concurrence équitables au niveau mondial. Les pays devraient lutter ensemble contre la corruption et s'attaquer à ce fléau tant du côté de l'offre que de la demande. Afin d'appuyer ces efforts, l'OCDE devrait lancer de nouveaux travaux axés sur le côté demande et élaborer une stratégie cohérente pour encourager les entreprises à investir dans des systèmes efficaces de contrôle de la conformité et à faire des déclarations spontanées (*voluntary self-disclosure*).

3. Mettre en place une bonne gouvernance et des politiques fiscales prévisibles afin de favoriser la croissance et l'investissement

Le projet G20/OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) définit des règles fiscales internationales qui tiennent compte de l'apparition de nouveaux modèles économiques mondiaux. Les pouvoirs publics doivent s'assurer que les recommandations BEPS sont mises en œuvre de façon claire et cohérente. Étant donné le Cadre inclusif, ces recommandations s'appliquent aussi aux pays qui ne font pas partie de l'OCDE et du G20.

À l'heure où l'Organisation axe ses travaux sur la fiscalité et la croissance, il est important de préciser que la nouvelle *enquête OCDE/G20 menée auprès des entreprises sur la certitude fiscale* montre que la politique fiscale joue certes un rôle essentiel dans les décisions d'investissement, mais que c'est loin d'être le seul facteur important. La stabilité macroéconomique, la politique du marché du travail, une main-d'œuvre qualifiée et une bonne gouvernance importent tout autant et tous ces aspects doivent être pris en compte dans les travaux portant sur les échanges et l'investissement.

Les gouvernements devraient également encourager et diffuser les travaux utiles sur la relation coopérative en matière de conformité (« *cooperative compliance* »), car elle favorise une culture positive de la conformité fiscale, garantit à l'État des flux de recettes stables et procure aux milieux d'affaires une certitude fiscale.

⁷ *Business at OECD (BIAC), Business Priorities on Trade, 2017*

Business at OECD estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est indispensable à la prospérité des entreprises tant sur le marché intérieur qu'à l'international. Nous encourageons l'OCDE à œuvrer avec les milieux d'affaires à l'application des *Principes de gouvernance d'entreprise* du G20 et de l'OCDE dans les pays membres et non membres de l'Organisation, afin d'encourager la croissance, de veiller à ce que l'allocation des capitaux soit suffisante et de permettre une création de valeur durable, tout en insistant sur le respect des règles déontologiques.

Nous incitons également l'OCDE à travailler en étroite collaboration avec les milieux d'affaires pour la mise en œuvre de ses *Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques*, étant donné l'importance de cette catégorie d'entreprises dans les échanges et les investissements internationaux.

4. Renforcer la participation en encourageant les compétences nécessaires pour prospérer à l'ère du numérique

Il faut renforcer la participation économique si l'on veut que la mondialisation profite au plus grand nombre. Les pouvoirs publics et les entreprises doivent coopérer pour garantir l'accès à un enseignement de qualité (depuis le niveau préscolaire jusqu'à l'enseignement tertiaire et supérieur) et aux compétences en favorisant une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

La qualité de la main-d'œuvre et des compétences numériques dont elles ont besoin détermine plus que jamais la compétitivité des entreprises, quelle que soit leur taille⁸. Pour diffuser les bienfaits de la transformation numérique et soutenir la compétitivité, nous demandons aux pouvoirs publics d'intégrer les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) le plus tôt possible dans les programmes d'enseignement. La technologie et l'ingénierie, en particulier, ont tendance à être évincées par des disciplines plus anciennes et peu pertinentes⁹. D'après les constats de *l'Atelier 2016 du BIAC sur les compétences et l'égalité hommes-femmes*, les pouvoirs publics devraient également s'attaquer aux stéréotypes culturels qui influent sur le choix d'étudier et de travailler dans le secteur des STIM et encourager les femmes à s'y intéresser. Certaines compétences (créativité, pensée critique, communication, travail en équipe) et qualités (leadership, résilience) sont également des facteurs de réussite clés, et il faudrait les intégrer tout au long de la scolarité jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire¹⁰.

Les pouvoirs publics doivent également donner la priorité à la formation de partenariats entre entreprises et établissements d'enseignement. Le Réseau mondial pour l'apprentissage (GAN) constitue une initiative majeure à cet égard. Constitué pour répondre aux priorités du G20 sur l'apprentissage et les compétences, il mobilise les entreprises et met en place des réseaux nationaux pour la formation et la création d'emplois destinés aux jeunes¹¹. Les pays doivent veiller à ce que leur cadre réglementaire appuie les efforts déployés par les entreprises pour élaborer des programmes durables en faveur de l'apprentissage et de l'emploi des jeunes.

⁸ OCDE (2016), *L'importance des compétences: Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions de l'OCDE, Paris.

⁹ http://biac.org/wp-content/uploads/2014/05/130605_BIAC_Education_Survey_PREMIUM.pdf

¹⁰ <http://biac.org/wp-content/uploads/2015/06/15-06-Synthesis-BIAC-Character-Survey1.pdf>

¹¹ <http://www.gan-global.org/>

Pour que les compétences acquises soient utiles, il ne faut pas agir uniquement sur les systèmes éducatifs, mais tenir compte des politiques actives du marché du travail (PAMT) qui mettent en relation l'entrée dans la vie active et la formation, notamment au travers de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de services de l'emploi efficaces. Les analyses de l'OCDE devraient permettre de comprendre comment l'investissement dans le capital humain, et dans ses compétences, peut contribuer à la santé et à la productivité sur le lieu de travail. Ces analyses, ainsi que les recommandations ci-dessus, doivent également s'appliquer à l'enseignement tertiaire, faute de quoi les avancées seront peu significatives.

5. Donner la priorité à l'entrepreneuriat

Pas moins de 99 % des entreprises des pays de l'OCDE, et des membres de *Business at OECD*, sont des petites et moyennes entreprises (PME). La seule façon de les aider à participer davantage à la mondialisation consiste à encourager et à soutenir l'entrepreneuriat.

Toutefois, les PME doivent faire face à une réglementation nationale complexe et peinent à respecter les règles de conformité lorsqu'elles opèrent à l'international. Pour améliorer les politiques publiques, l'OCDE, en étroite concertation avec les milieux d'affaires, devrait élaborer un nouveau programme qui aboutira à la formulation d'une **Recommandation du Conseil sur l'entrepreneuriat** présentant l'action gouvernementale dans ce domaine. L'entrepreneuriat et l'investissement privé devraient eux aussi être considérés comme des facteurs clés pour la réalisation des Objectifs de développement durable et les travaux de l'OCDE y afférents.

À cette fin, l'OCDE doit rompre avec son mode de fonctionnement en silos et admettre qu'il faut orienter les interventions et les réformes sur différents axes de travail (réglementation, fiscalité, commerce et investissement, et systèmes de protection sociale).

Les micro et petites entreprises doivent commencer par évaluer le poids de la réglementation et le risque au regard de leur potentiel d'innovation et de production. Ce doit aussi être l'objectif principal de la *Recommandation*. Les règles de gestion financière, les règles comptables et fiscales induisent des coûts particulièrement élevés pour les PME. Par conséquent, l'OCDE pourrait réfléchir à un système de « guichets uniques » et à des solutions d'administration en ligne conviviales, afin de rationaliser les interactions entre les entreprises et l'État¹².

Il convient en outre de diversifier les sources de financement, en particulier en élargissant l'accès au capital-risque, et de faciliter l'accès aux chaînes de valeur mondiales¹³, en s'appuyant sur le projet de l'OCDE intitulé *Vers le numérique*, et la *Recommandation* devrait définir les politiques, notamment financières, qui aideront les PME à passer au numérique. Ces politiques devront être étayées par des investissements plus substantiels dans les infrastructures physiques, comme le haut débit et les réseaux 5G.

¹² Business at OECD (2015), BIA policy priorities for SMEs to drive growth.

¹³ Business at OECD-B20 (2017), Financing sustainable growth for SMEs globally: the case for a coordinated G20 policy approach.

L'appui apporté par les pouvoirs publics à l'innovation, qui ne se limite pas aux PME, devrait constituer une part importante de la *Recommandation*. Or, nous observons un recul significatif de l'investissement et de l'innovation, en particulier dans les PME. Cette tendance est préoccupante, étant donné que la diffusion des technologies dépend en grande partie des investissements qui sont réalisés au niveau de l'entreprise. Les politiques et les incitations devraient encourager les activités de recherche et développement (R-D) qui sont actuellement un frein à l'innovation¹⁴. Elles devraient en outre favoriser une culture permettant une prise de risque et une gestion du risque appropriées, qui sont cruciales pour l'innovation.

Conclusion

Cette déclaration est un appel à l'action lancé aux gouvernements des pays de l'OCDE. Le regard de plus en plus critique que l'opinion publique porte sur la mondialisation appelle une réponse sans détour. La mise en œuvre d'un vaste programme en faveur de la compétitivité, qui dynamisera la croissance et qui permettra la participation d'un plus grand nombre de personnes, améliorera la pratique et la perception de la mondialisation.

Cette démarche doit s'accompagner d'une plus forte mobilisation de l'opinion publique, en mettant particulièrement en avant les opportunités d'échanges et d'investissement. Nous encourageons l'OCDE à présenter des éléments factuels qui trouveront un écho auprès du grand public. Sur la base de ces informations, *Business at OECD*, et son réseau de fédérations membres, est prêt à éclairer le débat public.

¹⁴ Dr Jennifer Abel-Koch (KfW), Gino del Bufalo (CDP), Miguel Fernandez (ICO), Juliane Gerstenberger (KfW), Dr Vivien Lo (KfW), Blanca Navarro (ICO), Baptiste Thornary (BPI), *SME Investment and Innovation*.